



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/04/12

Reçu en Préfecture le : 05/04/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 2 avril 2012
D - 2012 / 157

Aujourd'hui 2 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Hugues MARTIN - Adjoint au Maire

Etaient Présents :

Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mme Nathalie DELATTRE (présente à partir de 16h50), Mr Michel DUCHENE (présent à partir de 16h50)

Excusés :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Sylvie CAZES

**Secteur Aubiers - Cracovie. Mission d'étude
préopérationnelle sur deux secteurs d'intervention
prioritaires et missions d'accompagnement.
Avenant au marché M110051. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le 21 Janvier 2011, un marché d'étude a été attribué au groupement François Leclercq/
Projet Base et Ingetec.

Cette étude s'intègre en outre dans une démarche opérationnelle menée de manière plus large sur le quartier, et permise par l'utilisation de crédits ANRU. En effet, l'Etat, la Communauté Urbaine de Bordeaux, la ville de Bordeaux et Aquitanis ont décidé de financer deux autres actions, en parallèle de l'étude : il s'agit de la démolition de 12 logements surplombant le cours des Aubiers, et de la réhabilitation du terrain de football existant.

Le présent marché d'études, à visée préopérationnelle, répond donc en priorité à l'objectif de donner un signal fort pour indiquer que la transformation du quartier va être engagée, par la réalisation d'actions concrètes et visibles en cœur de quartier, qui seront aptes à amorcer le changement nécessaire et qui viendront conforter les projets déjà arrêtés.

La mission d'étude préopérationnelle consiste à préciser le parti d'aménagement retenu (plan guide) dans le cadre du marché de définition pour des secteurs stratégiques d'intervention. L'étude a pour but d'identifier et de déterminer les interventions envisageables sur deux périmètres restreints en vue d'une mise en œuvre ultérieure, par les différentes maîtrises d'ouvrage concernées. Deux secteurs prioritaires sont concernés par cette mission d'étude préopérationnelle :

- la résidence des Aubiers, en lien avec la recomposition urbaine autour du cours des Aubiers ;
- la résidence du Lac, en lien avec l'écoquartier Ginko.

L'étude se décompose en trois phases : diagnostic, propositions de scénarii, approfondissement des scénarios retenus.

Des missions complémentaires d'accompagnement sont également prévues dans le cadre du marché. Elles se décomposent en deux volets :

- en amont, une participation à la concertation menée par la ville en lien avec les partenaires de l'étude ;

- en aval, la mise à jour du plan-guide élaboré par le lauréat des marchés de définition, en fonction de la validation des propositions faites par l'équipe sur les deux secteurs d'intervention préopérationnelle.

Le marché est aujourd'hui en début de phase 3. La phase 2 a été clôturée par le COPIL de décembre 2011, qui a permis aux élus de choisir un scénario par secteur prioritaire.

Dans ce cadre, il convient aujourd'hui de passer un avenant qui découle principalement de l'avancée de l'étude urbaine préopérationnelle et des décisions politiques qui ont été prises courant 2011.

Cet avenant a pour objet deux modifications : l'élargissement des périmètres d'étude et la production de supports spécifiques pour la concertation.

En conséquence, le montant du marché doit être modifié dans les conditions suivantes :

| | Montant en € T.T.C. |
|------------------------------|---------------------|
| * Montant du marché | 206 310 |
| * Montant du présent avenant | 24 518 |
| * Nouveau montant du marché | 230 828 |

Enfin, la réalisation de ces prestations nécessite la prolongation du délai d'exécution de 4 mois, hors délais de validation.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché précité, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, article 2031.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE